

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**11 février 2016**

## Ordre du jour :

- Travaux de réfection de voirie : plan de financement

### 1°) TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE 2016 – PLAN DE FINANCEMENT

. La commission des travaux a réalisé un relevé des routes pour lesquelles des travaux importants sont nécessaires.

Après étude du dit-relevé, et compte tenu des nouvelles modalités de soutien du Département aux Communes pour le dispositif "voirie", le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le projet de gros travaux de voirie sur les voies suivantes estimé à 82 875,40 € HT.

- œ Chemin du Bois de St Jean (VC 6, du RD 39 au Cabot) 1590 ml
- œ chemin du Bouchat à Deneuille (VC 37) : 600 ml-
- œ Chemin village des Theix (VC 9) : 285 ml
- œ chemin de Crochavent (VC 27) 810 ml
- œ chemin des Theix RD 33 à RD 456 (partie VC 30) 185 ml

DEMANDE la globalisation du soutien du département sur 2 ans. Le plafond des travaux subventionnable calculé par le Département est de 35 000 € HT pour 2016 soit 70 000 € HT dans le cas de la globalisation auquel est appliqué un taux de subvention de 30 % soit un montant de subvention maximal de 21 000 €.

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental la subvention correspondante sur un projet estimé à 82 875,40 € HT .

APPROUVE le plan prévisionnel suivant

Désignation	Montant HT
Estimation du projet de travaux	82 875,40 €
Subvention Départementale	21 000,00 €
Prêt	55 000,00 €
Autofinancement	6 875,40 €

La dépense sera inscrite au budget primitif 2016 en section d'investissement.

MANDATE le Maire pour signer les pièces relatives à ce marché.

Plus rien à délibérer, la séance est levée à 20 heures.